
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Jean-Mathieu-Joseph Meurice, sergent-major au 9^e régiment d'infanterie.

MESSIEURS,

Le sieur Meurice est né accidentellement à Groningue (Pays-Bas), le 7 mars 1821 ; il n'avait que deux mois lorsqu'il a été amené en Belgique, où il n'a cessé de résider depuis, de sorte que toute sa vie s'est passée dans ce pays.

Il conste du registre-matricule des sous-officiers et soldats du 9^e régiment d'infanterie, annexé aux pièces du dossier, que le pétitionnaire s'est engagé volontairement, le 1^{er} avril 1833, comme élève-tambour ; qu'il a renouvelé son engagement le 10 juillet 1841 ; qu'il a reçu le grade de caporal le 18 octobre 1836, celui de sergent le 16 mars 1838 ; qu'il a passé sergent-fourrier le 1^{er} octobre 1841, et enfin sergent-major, le 1^{er} mai 1842.

Les renseignements obtenus présentent le pétitionnaire comme un jeune homme d'espérance, d'une conduite et d'une moralité exemplaires.

Les autorités ont émis un avis favorable à sa demande en naturalisation ordinaire.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.
